



PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

<p>ECOLE : École primaire de Bellefois</p> <p>Adresse : 24 place de la Liberté</p> <p>COMMUNE : NEUVILLE DE POITOU</p>	<p>DATE : 10/11/2020</p>
---	---------------------------------

Participants :

(préciser : : présent , : excusé)

Représentants des parents d'élèves	Éducation nationale	Collectivités	Autres participants
Mme Chaprenet (<i>tit.</i>) <input checked="" type="checkbox"/>	Président M. Wolff <input checked="" type="checkbox"/>	Maire de Neuville de Poitou Mme Saint-Pé <input type="checkbox"/>	DDEN Mme Dilet <input type="checkbox"/>
M. Charrier (<i>tit.</i>) <input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Corbet (<i>tit.</i>) <input checked="" type="checkbox"/>	Enseignants Mme David <input type="checkbox"/> Mme Dreulle <input checked="" type="checkbox"/> Mme Kambal <input checked="" type="checkbox"/> Mme Lamy <input checked="" type="checkbox"/> Mme Maury <input checked="" type="checkbox"/> Mme Renéaume <input checked="" type="checkbox"/> Mme Rotureau <input type="checkbox"/> IEN Mme Dupin <input type="checkbox"/>	Adjointe aux affaires scolaires Mme Cottier <input checked="" type="checkbox"/> Autre représentant de la Mairie : Mme Masseï <input checked="" type="checkbox"/>	
Mme Gaildraud (<i>tit.</i>) <input type="checkbox"/>			
Mme Merlière (<i>tit.</i>) <input type="checkbox"/>			
Mme Rouzeau (<i>tit.</i>) <input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Cordier (<i>suppl.</i>) <input type="checkbox"/>			
Mme Desobeaux (<i>suppl.</i>) <input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Musset (<i>suppl.</i>) <input type="checkbox"/>			
Mme Paquier (<i>suppl.</i>) <input checked="" type="checkbox"/>			
Mme Swierkowski (<i>suppl.</i>) <input type="checkbox"/>			

ORDRE DU JOUR :

- Point 1 : Fonctionnement du conseil d'école
 - Élections des représentants de parents d'élèves, composition et rôle du conseil d'école
 - Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles
- Point 2 : Ressources humaines de l'école
 - Équipe pédagogique
 - Effectifs
- Point 3 : Point sur la pandémie
 - Horaires de l'école
 - Contraintes associées
- Point 4 : Règlement intérieur

Point 5 : Moyens matériels

- Équipements
- Travaux (bilan et à venir)

Point 6 : Hygiène et Sécurité

Point 7 : Mise en œuvre et suivi Projet éducatif de territoire (PEDT)

- Activités périscolaires proposées cette année
- Autres temps périscolaires

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :

POINT 1 : Fonctionnement du conseil d'école

★ Élections des représentants de parents d'élèves, composition et rôle du conseil d'école

- Élections des représentants de parents d'élèves

La participation est de 156 votants, ce qui représente un taux de 73,2 % votants. Le nombre de bulletins nuls (consignes de vote non respectées, noms barrés ou entourés...) est de 5.

Les 11 parents qui se sont présentés ont été élus.

M. Wolff se félicite de cette participation qui témoigne de l'intérêt porté par les parents d'élèves à l'école. Le directeur remercie également les parents qui se sont portés volontaires pour le dépouillement.

N'ayant reçu aucun avis contraire, M. Wolff va diffuser la liste des adresses e-mails aux parents élus ainsi qu'à la Mairie.

- Composition et rôle du conseil d'école

Le document préalablement fourni expliquant la composition et le rôle du conseil d'école ne suscite aucune question.

★ Planification des prochains conseils d'école et commissions éventuelles

- Les prochains conseils d'école sont fixés le jeudi 18 mars et le mardi 15 juin 2021, à 18h00. Ces dates pourront être adaptées en fonction des dates des conseils des écoles de Neuville.
- Commission restauration : Mme Cottier indique que l'objectif est de pouvoir fixer une réunion (en visioconférence) d'ici la fin de l'année 2020.

POINT 2 : Ressources humaines de l'école

★ Équipe pédagogique

L'école compte 6 classes selon la répartition suivante :

- Mme Lamy assistée de Mme Dany Delumeau, ATSEM : PS-MS-GS
- Mme Kambal assistée de Mme Aurélie Royer, ATSEM : PS-MS-GS
- Mme Maury : CP
- Mme Renéaume et Mme David (le jeudi) : CE1-CE2
- Mme Dreulle : CE2-CM1
- M. Wolff et Mme Rotureau (le mardi) : CM2

Remarques :

- Mme Rotureau est en remplacement de M. Julien Timon actuellement en congé maladie.
- Mme Kambal occupe le poste de Mme Laurence Hamon, en congé maladie.
- Mme Royer remplace Mme Laurence Dousset en congé maternité.

★ Effectifs

Les effectifs par niveau de cette année sont les suivants :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
PS-MS-GS E. Kambal	5	11	10						26
PS-MS-GS S. Lamy	5	10	11						26
CP C. Maury				20					20
CE1-CE2 E. Renéaume					16	8			24
CE2-CM1 S. Dreulle						8	16		24
CM2 N. Wolff								20	20
	10	21	21	20	16	16	16	20	140

Remarques :

- Les effectifs sont en légère baisse : il y avait 143 élèves en toute fin d'année scolaire 2019-2020. Le peu d'élèves entrant de petite section a été compensé par l'arrivée d'élèves d'autres niveaux.
- Le nombre d'arrivées en PS pour la rentrée 2020 est estimé à 18. Ce nombre tenant compte des naissances connues en 2018 ne peut être si tôt dans l'année qu'une approximation assez large, la phase de pré-inscription n'étant pas encore lancée par la Mairie.

POINT 3 : Point sur la pandémie

★ Horaires de l'école

Pour limiter le brassage des élèves, les horaires ont été aménagés de la façon suivante :

Niveaux	Enseignants	Matin		Après-midi		Lieu d'entrée et sortie
		Accueil	Fin des cours	Accueil	Fin des cours	
PS-MS-GS	Mme Lamy	8h35 à 8h45	11h45	13h35 à 13h45	16h00	Portail principal
PS-MS-GS	Mme Kambal	8h35 à 8h45	11h45	13h35 à 13h45	16h00	Portail principal
CP	Mme Maury	8h35 à 8h45	11h45	13h35 à 13h45	16h00	Portail secondaire
CE1-CE2	Mme Renéaume	8h50 à 9h00	12h00	13h50 à 14h00	16h15	Portail secondaire
CE2-CM1	Mme Dreulle	8h50 à 9h00	12h00	13h50 à 14h00	16h15	Portail principal
CM2	M. Wolff	8h50 à 9h00	12h00	13h50 à 14h00	16h15	Portail principal

Remarques :

- Pour tous les élèves ne mangeant pas à la cantine (quelle que soit leur classe), la sortie s'effectue par le portail principal.
- Contrairement à ce qui se passait jusqu'à présent, les parents des enfants de maternelle ne sont plus autorisés à accompagner leur enfant jusqu'à leur classe. L'accueil est effectué par les enseignantes au portail.
- Le matin, le portail est fermé à 8h45 pour les premières classes et 9h00 pour les suivantes. Il est important de bien respecter les horaires d'arrivée.
- Ces aménagements d'horaires vont également dans le sens du passage du plan Vigipirate au niveau supérieur : ils permettent en effet d'éviter un trop grand nombre de personnes en même temps sur le parvis de l'école aux horaires d'entrée, mais surtout de sortie.

Ces horaires sont approuvés à l'unanimité.

★ Contraintes associées

- Temps scolaire : les groupes d'élèves sont limités à deux classes, un groupe comprenant les deux classes de maternelle, un groupe comprenant les classes de CP et CE1-CE2 et un dernier groupe comprenant les classes de CE2-CM1 et CM2. Les accueils et les récréations sont donc organisées de façon à ce que les groupes ne soient pas mélangés.

Une réflexion est en cours pour restreindre encore cette notion de groupe pour arriver à une organisation où les élèves des différentes classes ne se côtoient plus pendant le temps scolaire. Cela implique de revoir les temps de récréation et les zones de la cour. Séparer les classes de maternelle nécessite également de revoir le flux des élèves de la classe à la cantine et de la cantine au dortoir pour les plus petits (toilettes et déshabillage avant le coucher).

- Temps périscolaire :

- Garderie : les effectifs n'étant pas trop nombreux, il est possible d'affecter des zones à chaque classe.
- Cantine : la salle de cantine a été réaménagée afin de scinder au mieux les classes et éviter une éventuelle contamination entre élèves de classes différentes. Chaque élève déjeunera donc en fonction de sa classe et non plus de son niveau, pour éviter un maximum le brassage entre élèves.

Dans la mesure du possible, les élèves mangeront toujours à la même table, avec les mêmes élèves. De plus, pour traçabilité, le plan de salle sera noté sur un cahier.

Mme Cottier indique que la séparation des élèves par classe sera difficilement applicable dans la cour en cas de pluie pendant la pause méridienne.

- Bibliothèque : les élèves n'accèdent plus à la bibliothèque. Candice Menant (personnel communal gérant la bibliothèque de l'école) passe dorénavant dans les classes hebdomadairement avec un lot de livres sélectionnés. Chaque élève choisit alors un livre parmi les livres proposés. Au retour, les livres sont mis en quarantaine.
- Sorties scolaires : toutes les sorties scolaires étaient jusqu'à cette semaine annulées avec interdiction de sortir de l'école pendant le temps scolaire, en particulier pour se rendre au gymnase. M. Wolff précise qu'il a reçu ce jour un courriel de la part de M. Audrain, conseiller pédagogique de la circonscription, indiquant qu'il était à nouveau possible de sortir de l'école, et ce dans l'espace géographique du département.

Mme Cottier indique qu'elle n'a eu aucune information à ce sujet et qu'elle souhaite une information officielle avant d'autoriser de nouveau un accès au gymnase.

En attendant cette confirmation, il est demandé la possibilité de revoir le planning de nettoyage de la salle de motricité, nettoyage effectué pendant le temps scolaire. M. Cottier va se renseigner sur ce point.

★ Remarques / questions de parents

- Suite à l'apparition d'un cas de covid-19 dans l'école, pourquoi le directeur n'a-t-il pas informé les parents pour leur indiquer que leur enfant n'était pas cas contact ?

→ M. Wolff explique la démarche qu'il doit suivre en cas de connaissance d'un cas positif à la covid-19 dans l'école : une alerte est lancée par le directeur à la cellule de crise du rectorat dédiée à la pandémie. C'est à ce service en lien avec l'ARS d'analyser et de déterminer la liste éventuelle d'élèves cas contacts. Seuls les parents dont les enfants sont considérés comme cas contact sont appelés par les autorités sanitaires. Le directeur n'a pas de retour sur l'analyse nominative des cas contacts. Le directeur transmet également un courrier à l'ensemble des parents informant de la présence du cas positif au sein de l'école.

En ce qui concerne le cas de la fin de semaine dernière, considérant le délai qui pouvait être induit par le week-end, le directeur a pris l'initiative, après consultation de Mme Dupin, inspectrice de la circonscription, de prévenir les parents d'enfants qui auraient potentiellement pu être considérés comme cas contact.

- Les parents jugent très anxiogène le courrier envoyé aux parents indiquant la présence d'un cas positif à la Covid-19 dans l'école.

→ M. Wolff explique qu'il s'agit du courrier type fourni par l'éducation nationale, ce courrier étant identique quelle que soit la structure scolaire (école, collège ou lycée). M. Wolff reconnaît néanmoins que certains passages devraient être revus pour clarifier l'information. Il va transmettre ces remarques à sa hiérarchie.

- Qu'en est-il du port du masque pour les activités sportives ?

→ Le port du masque est non obligatoire sur les temps d'enseignement de l'EPS. Dans le cas où le masque n'est pas porté, le strict respect de la distanciation physique doit alors être assuré. Les avis du Haut conseil de la santé publique prévoient une distanciation d'au moins deux mètres en cas d'activité sportive.

- Est-il possible d'avoir accès aux protocoles de l'école ?

→ École : le protocole national ainsi que celui de l'école (temps scolaire) sont disponibles depuis le 2 novembre

sur le site de l'école. Le protocole sanitaire de l'école sera mis à jour sur le site en fonction des évolutions du document.

→ Périscolaire : un protocole sanitaire a été rédigé. Chaque agent a reçu des consignes précises liées à son activité.

POINT 4 : Règlement intérieur

Le règlement intérieur préalablement envoyé est discuté.

Les points suivants sont modifiés :

- Changement de la mention « Sivos » par « Mairie » à différents endroits du document.
- Ajout d'un paragraphe dans le chapitre Hygiène et sécurité indiquant que des dispositions spécifiques peuvent être prises en cas de contexte sanitaire particulier (exemple de la pandémie Covid-19)

Ce nouveau règlement est adopté à l'unanimité.

POINT 5 : Moyens matériels

★ Équipements

L'école a reçu 30 tablettes numériques. Ces appareils restent à configurer par le fournisseur pour une utilisation en classe.

★ Travaux (bilan et à venir)

- Travaux réalisés
 - Les travaux d'étanchéité ont été conduits sur le toit des deux Algécos présentant des fuites.
 - Le soubassement du mur du bâtiment de l'école maternelle a été refait pour pallier les problèmes d'humidité des classes.
 - Une climatisation a été installée dans la garderie.
 - Un second abri pour les vélos a été installé. Une dalle a été réalisée en remplacement des gravillons. Un parent d'élève demande s'il sera possible d'éclairer à l'aide d'un projecteur à allumage automatique les abris vélos. Mme Cottier remonte la demande aux services techniques.
 - Une étagère a été ajoutée dans la classe de Mme Lamy.
- Travaux envisagés :
 - Isolation thermique des Algécos (bardage bois)
 - Travaux de rénovation dans les classes du bâtiment

La liste des travaux cités sera proposée au budget 2021.

Une question est posée au sujet de l'arrivée de la fibre optique à l'école. Mme Cottier répond qu'elle n'a pas d'informations à ce sujet. Néanmoins, les entreprises et les écoles seront desservies en priorité.

Point 6 : Hygiène et Sécurité

★ Exercices de sécurité

- Exercice incendie : un exercice a été réalisé le 22 septembre. Aucun problème n'a été révélé.
- Exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) : un exercice de type « intrusion » a été effectué le 6 octobre. L'alarme n'a pas été entendue par la majorité des classes. L'évacuation s'est néanmoins déroulée dans le calme vers la zone de repli.

Depuis cette date, la société Numelec est intervenue pour installer deux nouveaux boîtiers d'alarme ce qui devrait résoudre le problème.

★ Sécurité aux abords de l'école

- Depuis le rehaussement du niveau du plan Vigipirate, la gendarmerie est régulièrement présente aux horaires d'entrée et de sortie des classes.

Point 7 : Mise en œuvre et suivi Projet éducatif de territoire (PEDT)

★ – Activités périscolaires proposées cette année (TAP)

Les TAP débutent cette semaine et sont prévus pour durer jusqu'à fin mai 2021. Ils se déroulent lors de la pause méridienne, à partir de 12h50.

Les activités proposées sont les suivantes :

- Élémentaire : réveil énergie, permis piéton, couture et djembé/danse africaine (le jeudi ou le vendredi en fonction de la classe).
- Maternelle (GS) : danse africaine et basket (le mardi).

Remarque : l'activité danse africaine ne peut pour l'instant pas commencer, car l'intervenant est absent, et ce pour une période indéterminée. Si cette absence venait à se prolonger, un autre intervenant pourrait être recherché.

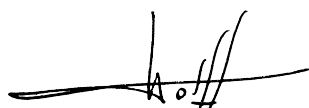
★ – Autres temps périscolaires

- Centre d'accueil du mercredi (la Souris Verte) : l'heure de départ du transport a été décalé à 12h15 ce qui permet une plus grande souplesse lors la sortie.
- Cantine : des parents soulignent le bruit qui règne pendant le service de cantine. Mme Cottier indique que des travaux ont déjà été faits il y a quelques années pour limiter le bruit. Elle précise qu'il y a deux services de cantine : 4 classes au premier service (dont les deux classes de maternelle) et deux classes au second service. Cette organisation est due principalement à des contraintes de service du personnel communal.

Fait à Neuville de Poitou, le 10 novembre 2020

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'École :

Le Secrétaire de séance : Mme Maury



ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE
DE BELLEFOIS
24 PLACE DE LA LIBERTÉ
86170 NEUVILLE DE POITOU

